



DUREE

1 jour (7 heures)

PUBLIC

Toute personne voulant s'initier au Droit du travail : responsable, membre de service comptable, RH ou administratif...

PREREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Savoir différencier modification du contrat ou des conditions de travail

Appliquer la procédure adéquate en fonction de la qualification retenue

METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratique

Déroulement de la procédure à suivre en fonction du type de modification

EVALUATION

Test en début et en fin de stage

Attestation de formation

INTERVENANT

Formateur consultant en Droit du travail et Gestion sociale

LIEU

Chez EvryWare ou sur site Client

Différencier modification du contrat et des conditions de travail

Modification des conditions de travail et exercice de son pouvoir de direction par l'employeur

- La notification de la décision par l'employeur
- La procédure à suivre en cas de refus du salarié

Modification du contrat de travail et exigence d'un accord écrit de l'employeur et du salarié

- La formalisation de la proposition de modification du contrat
- La rédaction d'un avenant en cas d'accord du salarié
- La procédure à suivre en cas de refus du salarié

La procédure spécifique en cas de modification du contrat pour motif économique

- Le respect de dispositions spécifiques
- La mise en œuvre de la procédure de licenciement économique en cas de refus du salarié

